V.T-C
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 euros
Siège social : 38 Boulevard Carnot, bureau 3 - 59800 LILLE
908362312 RCS LILLE METROPOLE

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 Octobre 2024

LE SOUSSIGNÉ,

Badii AZAIEZ, associé unique et Président de la société V.T-C, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, située 38 Boulevard Carnot, bureau 3 - 59800 LILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE et identifiée au SIREN sous le numéro 908362312, ci-après la « **Société** », détenant la totalité des actions de la Société, soit 1 actions

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative de l'article 3 des statuts ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION
(Transfert du siège social)

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 38 Boulevard Carnot, bureau 3 - 59800 LILLE au 34 Place du Général de Gaulle, Bureau 3, 59000 Lille avec effet ce jour.

DEUXIEME DECISION
(Modification corrélative de l'article 3 des statuts)

En conséquence de la décision ci-dessus, l'associé unique modifie comme suit l'article 3 des statuts de la Société :

« ARTICLE 3.- SIEGE SOCIAL
Le siège social est fixé au :
34 Place du Général de Gaulle, Bureau 3, 59000 Lille »

Le reste de l'article demeurera inchangé.

TROISIEME DECISION
(Pouvoir pour formalités)

L'associé unique confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour effectuer tous dépôts et formalités partout où besoin sera.

L’associé unique

Badii AZAIEZ

